

En matière de diversification des modes de travail, le Japon a beaucoup à apprendre de la France

Fondée en 1963, la **CCIJF** vise à promouvoir les relations économiques et commerciales entre le Japon et la France, et contribue au renforcement des liens amicaux entre les deux pays. Elle apporte son soutien aux entreprises japonaises établies en France dans leur contribution sociétale, et soutient la dynamique des relations bilatérales à travers une coordination du réseau constitué par ces entreprises. Rencontre avec **Hiroki Motosuna**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Japonaise en France depuis mars 2019 et Président de Mitsubishi France S.A.S. depuis avril 2017.



HIROKI MOTOSUNA, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE JAPONAISE EN FRANCE ET PRÉSIDENT DE MITSUBISHI FRANCE S.A.S.

Comment est structurée la CCIJF ?

La CCIJF compte 220 adhérents, principalement des sociétés japonaises basées en France, et réparties en 9 secteurs d'activité. Concrètement, à peu près la moitié développe une activité de production tandis que l'autre moitié est répartie de la sorte : environ 70 entreprises dans les domaines de la distribution, la vente au détail, le transport, le tourisme et les autres activités de service, et environ 40 entreprises dans le commerce (grandes maisons de commerce *shôsha*), la finance, les télécommunications et médias et l'énergie.

Sa gestion est assurée par un conseil d'administration composé de 40 personnes

dont 33 membres choisis parmi les entreprises adhérentes, 2 auditeurs, un secrétaire général, ainsi que des représentants de l'ambassade du Japon en France dont l'ambassadeur, un ministre et des conseillers.

Les activités annuelles de la Chambre sont gérées par 6 comités : Le Comité d'étude sur l'état de l'environnement des affaires est chargé d'identifier et d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés par la mise à disposition d'informations utiles aux employés japonais expatriés en France et aux entreprises japonaises basées en France pour le développement de leurs activités (emploi et droit du travail, réglementations pour l'import-export, finance et fiscalité, sécurité sociale, sécurité, vie quotidienne, etc.). Le Comité pour le soutien aux échanges franco-japonais a pour mission d'encourager les relations franco-japonaises à travers les échanges avec les chambres de commerce (à commencer par la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Île de France) et l'administration locale. Le Comité des échanges culturels organise des conférences, colloques et

autres manifestations culturelles. Pour les conférences, le comité veille à répondre aux besoins des entreprises membres en proposant des thèmes pratiques abordant par exemple la fiscalité ou la gestion du personnel. Le Comité de l'amicale des membres organise des événements permettant aux adhérents et à leurs familles d'avoir des moments d'échanges conviviaux. Le Comité de la communication et de l'information est chargé de la communication externe de la CCIJF pour mieux faire connaître ses activités à travers le site internet, la newsletter et les rapports d'activités. Le Comité pour une vision prospective est une force de proposition qui effectue des simulations pour une vision à long terme dans la gestion de la CCIJF.

Comment qualifieriez-vous les relations commerciales franco-japonaises ?

Le Japon est le plus grand investisseur en France parmi les pays asiatiques, et ses entreprises emploient environ 74 000 personnes dans le pays. 30% de cet effectif

« Le Japon est le plus grand investisseur en France parmi les pays asiatiques, et ses entreprises emploient environ 74 000 personnes dans le pays. 30% de cet effectif est constitué par les personnes travaillant dans l'automobile avec les usines Toyota ou les activités de l'alliance Renault-Nissan »

est constitué par les personnes travaillant dans l'automobile avec les usines Toyota ou les activités de l'alliance Renault-Nissan, 20% travaille dans le secteur de l'informatique et de la tech, 10% dans l'agroalimentaire, le reste étant réparti dans des secteurs extrêmement variés tels que les machines, la pharmaceutique, les cosmétiques, la chimie, etc.

Les chiffres sont donc déjà prometteurs, mais pour aller plus loin encore dans le renforcement de leur coopération économique, les deux pays ont notamment signé, en juillet 2019, la « Feuille de route sur la coopération franco-japonaise pour ouvrir de nouveaux horizons entre la France et le Japon dans le cadre du partenariat d'exception (2019-2023) ».

Par ailleurs, je pense qu'il faut reconsidérer l'avenir des relations franco-japonaises en tenant compte des bases jetées pour de tels accords ou coopérations depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange UE-Japon signé en 2018. Je considère notamment prometteuses les perspectives de coopération en matière d'écologie ou de transformation numérique.

Quelles sont les problématiques que vous disent rencontrer les entreprises japonaises souhaitant développer une activité en France ?

Ces dernières années, la CCIJF a été interpellée par plusieurs entreprises japonaises en France sur le fait que les formalités d'échange du permis de conduire japonais (pour un permis français) prenaient énormément de temps, parfois même plus d'un an et demi, affectant gravement les expatriés japonais dans leur pratique professionnelle. Avec le concours de l'Ambassade du Japon en France, nous avons fait une demande officielle auprès des autorités compétentes françaises pour trouver une solution. Si les expatriés japonais pouvaient se concentrer davantage sur leur activité professionnelle sans perdre leur temps et leur énergie sur ce type de problème, nul doute que cela aurait un impact positif sur le développement économique franco-japonais et favoriserait également les investissements en France.

Quelles sont les opportunités d'investissement qui, en France, intéressent les entreprises japonaises ?

En plus des domaines de l'automobile et des machines dans lesquels le Japon excelle traditionnellement, on assiste à l'élargissement des opportunités d'investissement dans les produits à forte valeur ajoutée, comme la fabrication et la distribution de produits alimentaires (notamment dans le bio) ou de biens de consommation, ainsi que dans le domaine de l'intelligence artificielle. L'économie du digital, y compris l'intelligence artificielle, est un domaine que les deux pays promeuvent tout particulièrement en mobilisant à la fois le public et le privé, et gageons que la coopération technologique entre nos deux pays pourra donner naissance à de nouveaux services innovants dans le futur. Il me semble également essentiel de prendre en compte la dimension écologique. En effet, je pense que la coopération franco-japonaise peut jouer son rôle dans la réalisation de l'objectif ambitieux annoncé dans le pacte vert pour l'Europe de parvenir à la neutralité carbone d'ici l'horizon 2050, et dans l'aide à la transition énergétique de chaque pays. On peut imaginer, par exemple, des coopérations industrielles dans la constitution de chaînes de valeur facilitant la décarbonisation, en plus des efforts portés vers la production d'électricité d'origine renouvelable.

La coopération franco-japonaise vous paraît-elle être une alternative crédible à l'hégémonie croissante des Américains et des Chinois notamment dans la tech ?

Je suis persuadé que la coopération technologique franco-japonaise est amenée à devenir leader au niveau mondial et à en inspirer d'autres dans son sillage. Car la France et le Japon partagent de nombreux points communs, à commencer par leur attachement à l'artisanat et la fabrication de produits de qualité avec des techniques toujours à la pointe. Leur respect mutuel en tant que partenaires fiables dans une saine rivalité économique

les pousse à se surpasser jour après jour pour développer et produire des articles et des valeurs d'un niveau toujours plus élevé. Plusieurs exemples de réussites de joint-ventures ou de projets de développement conjoint franco-japonais illustrent déjà cela. Nul doute que ce genre d'initiatives peut contribuer au renforcement d'un mondialisme tel qu'il est prôné par les deux pays.

Quelles sont, entre le Japon et la France, les grandes différences culturelles à connaître pour réussir de part et d'autre à faire des affaires ?

Il faut partir du constat que la France et le Japon sont des partenaires privilégiés qui partagent des valeurs communes. Ces deux partenaires sont capables de donner naissance à quelque chose de complètement nouveau et inédit en travaillant de concert, dans un respect mutuel où chacun sait reconnaître les spécificités et les qualités de l'autre. De nombreuses entreprises japonaises en France en ont déjà fait la démonstration, et je suis certain que cela va continuer à s'intensifier et à se développer dans le futur. Le Japon est actuellement en train d'opérer une véritable révolution dans l'organisation du travail. Pouvoirs publics et entreprises travaillent main dans la main pour rendre possible une diversification des modes de travail, revenant notamment sur les longues heures de présence au bureau. Je pense que, dans ce domaine, le Japon a beaucoup à apprendre de la France qui parvient à produire de bons résultats tout en préservant une durée de congé confortable aux salariés ■

Président de Mitsubishi France S.A.S et Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Japonaise en France, Hiroki Motosubna a rejoint Mitsubishi Corporation en avril 1988. Son travail porte essentiellement sur le développement des activités dans une perspective managériale dans une large variété de domaines, y compris les secteurs liés aux consommateurs. Il a été nommé à 3 reprises sur des postes à l'étranger, dont la France.